

Taxe d'accise—Loi

Après avoir écouté parler les députés de l'opposition, on serait porté à croire que ce projet de loi ne contient aucune mesure utile, ce qui n'est pas vrai, de toute évidence. Par respect envers cette institution, les députés de l'opposition devraient faire de temps en temps la part des choses. Je vois des députés d'en face qui représentent des agglomérations agricoles. Je me demande si ces députés ont déjà dit ceci: «Merci beaucoup au nom de ma circonscription, j'apprécie beaucoup le genre d'allègement fiscal que vous avez instauré».

M. Riis: Oui.

M. Mayer: J'entends un député d'en face dire que oui. Dans ce cas, j'apprécie beaucoup cette attitude, car elle donne plus de valeur au débat qui se tient à cet endroit.

En guise de conclusion, monsieur le Président, je voudrais faire une autre observation qui doit être faite. Le gouvernement est convaincu qu'il ne faut pas ruiner les gens par les taxes avant qu'ils n'ouvrent leur porte le matin, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de pêcheurs, de petits commerçants ou d'hommes d'affaires importants.

M. Riis: Et la taxe de vente?

M. Mayer: Nous devons nous efforcer au maximum de les aider à rester en activité et à créer des emplois afin que tout le monde puisse profiter des multiples ressources de notre pays. Nous ne devrions pas percevoir toutes ces taxes dès le départ, parce que cela entraîne la faillite de certaines entreprises avant même qu'elles aient véritablement eu la possibilité de faire leurs preuves.

M. Riis: Et la taxe de vente?

M. Mayer: C'est justement l'objet de la diminution de la taxe de vente et de la taxe d'accise sur les combustibles utilisés dans l'agriculture. C'est une réduction de la taxe.

M. Riis: Et la taxe sur les matériaux de construction?

M. Mayer: Certes, le député peut souligner, à juste titre, que le gouvernement fédéral touche encore un pourcentage important du prix de vente du combustible ou de l'essence au Canada. Il reste que ce projet de loi représente à coup sûr un pas dans la bonne direction, car il tient compte des idées que je viens d'exposer. Nous devons aider tous ces gens à maintenir leur entreprise en activité pour qu'ils puissent réaliser des bénéfices substantiels sur lesquels ils paieront des impôts.

J'ai pensé, monsieur le Président, que je me devais d'essayer au moins de replacer dans leur contexte certaines choses qu'a dites le député de Winnipeg-Nord. Même si la circonscription du député ne compte pas d'agriculteurs, de pêcheurs ni de scieries, il devrait admettre qu'un très grand nombre de gens vont profiter en fin de compte de cette mesure, notamment les petits employeurs et les petites entreprises dont lui et son parti affirment défendre les intérêts.

M. Orlikow: Monsieur le Président, le ministre sait probablement très bien que, quand viendra le moment de l'étudier article par article, nous appuierons le projet de loi et donnerons au gouvernement le crédit qu'il mérite pour ce qu'il y a de bon dans cette mesure. Je voudrais que le ministre compare les avantages accordés aux agriculteurs en vertu de ce projet de loi, par exemple au titre de la taxe sur les combustibles agricoles, à l'énorme fardeau que les taux d'intérêt élevés imposent aux agriculteurs dans la circonscription du ministre et dans toutes les autres circonscriptions du Canada. Si je ne m'abuse—et le ministre a raison de dire que les agriculteurs ne

sont pas nombreux dans ma circonscription—il est ressorti d'une récente étude que 17 p. 100 des agriculteurs risquaient sérieusement de perdre leur exploitation, alors que celle-ci appartient dans bien des cas à leur famille depuis trois ou quatre générations. Les taux d'intérêt élevés que doivent payer les agriculteurs sur les emprunts qu'ils ont été obligés de contracter leur imposent un fardeau tellement intolérable que cette situation ne saurait durer. Je me demande si le ministre pourrait établir une comparaison entre ce genre de problème et les avantages relativement modestes—auxquels je ne m'oppose nullement—que vont procurer aux agriculteurs les modifications touchant la taxe de vente sur les combustibles agricoles?

M. le vice-président: Je dois prévenir le ministre qu'il ne reste que deux minutes à la période consacrée aux questions et aux commentaires.

M. Mayer: Monsieur le Président, au moment où vous m'avez donné la parole, je croyais que c'était pour parler du projet de loi et non pas pour faire un commentaire ou poser une question. De toute manière, je peux répondre brièvement au député.

Le député de Winnipeg-Nord soulève un point intéressant. Permettez-moi de lui dire que la diminution des taux d'intérêt est aussi importante pour les agriculteurs que pour n'importe quel secteur de l'économie. Il convient de noter . . .

M. Orlikow: Quelles mesures prenez-vous à cette fin?

M. Mayer: . . . qu'il faut désormais autant d'argent pour créer un emploi dans l'agriculture que dans le secteur manufacturier, parce que l'agriculture canadienne est devenue un secteur à forte concentration de capital. Les agriculteurs ont donc intérêt à ce que nous fassions le maximum pour réduire le déficit du gouvernement. Si nous ne le faisons pas, au lieu de consacrer un tiers de ses recettes fiscales au service de la dette, le gouvernement verrait ce pourcentage augmenter très rapidement, et les agriculteurs auraient de plus en plus de mal à financer leurs activités à cause des pressions s'exerçant sur les taux d'intérêt et du fait que l'agriculture est un secteur à forte concentration de capital. Je dois donc dire au député qu'il est crucial pour les agriculteurs que nous réussissions à faire baisser les taux d'intérêt. Cependant, notre politique consiste à considérer non pas un seul facteur, mais la situation dans son ensemble. Le gouvernement a certes réduit ses dépenses de 4.4 milliards de dollars. Toutefois, en même temps, il s'est arrangé pour que divers secteurs de l'économie bénéficient de certains avantages.

Il est exact que la diminution de la taxe sur les combustibles agricoles est minime, mais au moins ce n'est pas une augmentation. C'est une façon pour le gouvernement de reconnaître l'existence de certains problèmes. Si le gouvernement fédéral réussit à remettre de l'ordre dans ses finances, il sera possible de diminuer les taux d'intérêt, ce dont profiteront non seulement les agriculteurs mais l'économie tout entière. C'est dans l'intérêt de tout le monde.

M. Orlikow: Monsieur le Président, comme le ministre représente une circonscription agricole, il est normal qu'il s'intéresse au sort des agriculteurs. Je voudrais lui poser une autre question dans cet esprit. Vu que les agriculteurs doivent produire des aliments de meilleure qualité que jamais, d'une